



Le Maire d'Embrun à

*Secrétariat Général*

*N/Réf. : CP/AC*

*Affaire suivie par Christian Parpillon*

*Tél. 04.92.44.66.01*

*Mesdames, Messieurs les  
Membres du Conseil Municipal  
de la commune d'Embrun*

*Embrun, le 20 février 2019*

*Objet : réunion du conseil municipal.*

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu, à la Manutention, salle du rez de chaussée, le

**Judi 28 février 2019 à 18 heures**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 janvier 2019 (envoyé par Email le 8 février 2019)

*Finances (les membres de la commission « Finances » ont reçu les projets de délibérations financières pour la réunion de la commission du 21 février 2019)*

**Compte de gestion 2018** budget général et budget annexe :

- Rapport n° 2019-015 R : - budget principal.
- Rapport n° 2019-016 R : - budget annexe du camping municipal de la Clapière.

**Compte administratif 2018** du budget général et du budget annexe :

- Rapport n° 2019-017 R : - compte administratif budget général.
- Rapport n° 2019-018 R : - compte administratif budget annexe du camping la Clapière.

**Affectation des résultats** du budget général et du budget annexe :

- Rapport n° 2019-019 R : - Affectation des résultats 2018 budget principal
- Rapport n° 2019-020 R : - Affectation des résultats 2018 budget annexe du camping

## **Budget Primitif 2019 Budget Général - Budget annexe Camping Municipal de la Clapière -**

- Rapport n° 2019-021 R : - Budget primitif 2019 : Budget Général.
- Rapport n° 2019-022 R : - Budget primitif 2019 - Budget annexe du camping la Clapière : Régie à Autonomie Financière.
- Rapport n° 2019-023 R : - Vote des taux d'imposition des 3 taxes pour l'année 2019 : Taxe d'habitation, Taxe sur le foncier bâti, Taxe sur le foncier non bâti.
- Rapport n° 2019-024 R : - Attribution de subventions pour 2019.
- Rapport n°2019-025 R : Attribution de subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : convention.
- Rapport n° 2019-026 R : - Ouverture d'une ligne de trésorerie de 1 000 000 €.
- Rapport n° 2019-027 R : - Vote des autorisations de programme et crédits de paiement
- Rapport n° 2019-028 R : garantie d'emprunt pour l'opération « Rue des 4 Traverses » ERILIA
- Rapport n° 2019-029 R : garantie d'emprunt pour les opérations : Villa Natura/Champs de Mars/Paramart/Ter Midi/Mélèze/Chardouires/Przybilski

## **Agriculture/Urbanisme/Travaux**

- Rapport n° 2019-030 R : Acquisition de la parcelle cadastrée section AB numéro 847 sur le site du Champ de Mars.
- Rapport n° 2019-031 R : Desserte forestière : Demande d'avance de trésorerie des travaux de desserte par l'association des communes forestières
- Rapport n° 2019-032 R : Demande de subventions pour travaux sur bâtiments publics et ouvrages annexes : Gymnase municipal du Plan d'Eau.
- Rapport n° 2019-033 R : Demande de subvention : Aménagement d'espaces publics.
- Rapport n° 2019-034 R : Demande de subvention : Développement du Numérique dans les écoles.
- Rapport n° 2019-035 R : Demande de subvention : Acquisition foncière pour la création d'un espace de stationnement – Travaux caserne Surian Champs de Mars – La ville

- Rapport n° 2019-036 R : Demande de subvention : Travaux sur bâtiments publics communaux.
- Rapport n° 2019-037 R : Urbanisme : Convention relative au fonctionnement du service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Rapport n° 2019-038 R : Convention constitutive d'un groupement de commandes relatif aux travaux de fouilles archéologiques sur le périmètre de la commune d'Embrun pour marchés à procédure adaptée.
- Rapport n° 2019-039 R : Attribution marché de travaux de réfection généralisée de la Route Forestière du Mont Guillaume et des routes annexes.

### Personnel Communal

- Rapport n° 2019-040 R : Abrogation de la délibération n° 2010.74R du 31 mars 2010 instituant l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections (IFCE) et modification de l'IFCE

### Liste des D.I.A

### Questions orales.

*Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de ma considération distinguée.*

**Chantal EYMEOD**

